



# COLLECTIF FÉDÉRAL ROUTES



Salbris le 13 Février 2013

## Stratégie Fédérale contre la « Réforme de l'Action Publique »

### Réflexion sur les transports :

Contexte	Enjeux	Propositions
<p>Sujet qui touche toute les collectivités. Les infrastructures sont des éléments d'intérêt général stratégiques, structurants, nécessitant des montages financiers importants.</p>	<p>L'égalité et la liberté d'accès à tous les réseaux voire la gratuité. Intérêt collectif (maillage t.) et démocratique (patrimoine commun). Maîtrise et association aux projets structurants (schémas régionaux – planification-contrat de plan) avec une gestion et un suivi des dépenses publiques. Garantir un aménagement du territoire et une accessibilité territoriale relevant de l'intérêt général. Maintenir un service public ferroviaire, des aéroports, des infrastructures de la route, des fleuves, réseaux fluviaux et ports maritimes ainsi que des plates formes multimodales.</p>	<p>Exiger de tous les élus (locaux et nationaux) qu'ils affirment leurs volontés d'asseoir la cohérence entre les infrastructures (ex. schémas régionaux) dans une logique de transport socialement écologique, économiquement responsable, efficace et répondant aux besoins des populations. Avoir un vrai politique multimodale des transports dans une maîtrise publique de ces infrastructures. Entretien, surveillance, rénovation et modernisation de chacun des modes pour répondre aux besoins (usagers et marchandises) : <b>Routes</b> : Gestion publique de tout les réseaux afin d'avoir une égalité de traitement et d'accès sur tout le territoire. Il faut privilégier la modernisation du réseau existant et le retour des sociétés d'autoroutes dans le giron de l'État. <b>Fer</b> : réseau ferroviaire (triage, réseau de gare assurant le maillage, des plateformes multimodales) <b>Fluvial</b> : doter (ou relancer en) la France d'un véritable service public de la voie d'eau (nécessitant des aménagements hydrauliques, d'entretien des ouvrages d'arts). L'Intégrer dans le réseau multimodal. Réorienter son système de transport de marchandises. <b>Portuaire</b> : avoir des ambitions de développement des ports maritimes en lien avec les autres réseaux. <b>Aéroportuaire</b> : Les implantations de plate forme doivent répondre à des enjeux sociaux et environnementaux répondant à la satisfaction des besoins. Arrêt des Partenariat-Public-Privé, trop couteux pour les collectivités et l'État. Abandonner les logiques de privatisations, au nom de la réduction de la dette publique. Mise en place d'un pôle financier public pour gérer les financements, y compris ceux européens. Ceci permettrait de garder la maîtrise publique des ouvrages, de leurs maintenances et de leurs exploitations. Mise en place d'une tarification sociale obligatoire (faire payer à son juste coût l'utilisation des réseaux avec un fléchage des affectations). En cas de reliquat ceci pourrait abonder les transports collectifs. Mettre en place des fonds régionaux pour le développement solidaire des territoires qui profiteraient au plus grand nombre. Le développement économique et industriel des territoires traversés doit servir l'intérêt général. Les réaux ont tous une vocation d'aménagement du territoire et de développement des services publics pour répondre aux besoins des populations et des salariés.</p>